

# La Lettre de l'Avenir



Lettre d'information de l'Association « Les Amis de l'Avenir »

## 17 OCTOBRE JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION



### Si l'on vous demandait...

Si l'on vous demandait quelle est la priorité des besoins pour une famille, ou un jeune, vous répondriez tous : le logement et l'emploi. En effet c'est sans doute la seule vraie solution qui permette aux personnes – et, par conséquent, à notre société – de grandir en harmonie. La campagne de solidarité qui a lieu à l'occasion de la journée mondiale de l'exclusion se vivra aussi à Antony. Vous aurez les moyens d'y participer à travers l'action proposée par les **Amis de l'Avenir** et leur partenaire **Habitat et Humanisme** Ile de France. L'attention aux plus fragiles – un logement temporaire et l'accompagnement vers la réinsertion – puis le logement pérenne – un logement de type HLM et une source de revenus personnels – sont les deux clés de l'insertion. Des dizaines de familles, sur Antony même, espèrent rentrer dans ce cycle.

Grâce à la "Fondation pour l'accueil, l'insertion et l'emploi des jeunes" de la Franco-Suisse Bâtiment, nous disposons d'un immeuble et de six logements temporaires au total.

Tout reste cependant à faire pour permettre à ces premiers bénéficiaires de trouver leur place dans le parc des logements HLM : ils sont rares, en effet, ces logements, trop rares, et ce pour au moins deux ans dans notre ville. C'est pourquoi ce numéro spécial de la **Lettre de l'Avenir** vous propose d'utiliser – entre autres – des outils financiers éprouvés et sans risque. Vous l'aurez compris : il est maintenant essentiel pour nous d'obtenir suffisamment d'engagements financiers pour assurer la construction, la réhabilitation ou l'achat de logements pérennes pour ces familles ou ces jeunes qui ne resteront jamais plus d'un an dans les logements temporaires.

Merci donc de lire dans ce sens notre lettre d'aujourd'hui, un peu particulière. Et, par suite, sous la forme et à la hauteur que vous estimerez possibles, de nous rejoindre dans cet engagement. Dès aujourd'hui, contactez-nous pour en savoir plus.

*Les Amis de l'Avenir*

**Christian Ollivry**  
Président  
01 46 74 08 80

**François Lebouteux**  
Responsable campagne  
01 40 96 08 86

# 4 manières d'aider des familles en difficulté



Jour de la rentrée devant la Résidence de l'Espoir

Antony

septembre 2004

## 1

En adhérant  
aux Amis de  
l'Avenir

J'ai la conviction que le logement est un facteur déterminant de l'insertion ou de la réinsertion sociale.

Je souhaite, d'une manière ou d'une autre, soutenir ou rejoindre les bénévoles qui sont à l'origine de cette initiative sur Antony.

J'adhère à l'association et adresse un chèque de 20 € à l'ordre des Amis de l'Avenir.

*J'adhère...*

## 2

En faisant  
un don à  
l'association

J'ai la garantie que mon don sera directement affecté à une opération sur Antony, et qu'il s'intégrera dans un mécanisme complet de financement. En effet, pour un don de 100 €, les Amis de l'Avenir obtiendront, via Habitat et Humanisme, 250 € de subvention, et 50 € de prêt à long terme :

100 € deviennent 400 € !

J'é mets mon chèque à l'ordre des Amis de l'Avenir.

Bien entendu, je peux aussi donner du mobilier : les besoins sont toujours là...

*Je fais  
un don*

## 3

En souscrivant  
au Fonds Commun de  
Placement (FCP)  
d'Habitat et Humanisme

Ce fonds, géré par le Crédit Lyonnais, s'intitule Epargne Solidarité Habitat. J'en achète une ou plusieurs parts, et chaque année, il est reversé, sous forme de don à Habitat et Humanisme, un quart des intérêts produits. Sur ce montant, je bénéficie des avantages fiscaux (réduction d'impôt) liés aux dons. Dans le même temps, le Crédit Lyonnais reverse à Habitat et Humanisme une partie des droits d'entrée et de gestion. Je donne ainsi de nouveaux moyens à Habitat et Humanisme, et, par là, aux Amis de l'Avenir.

À noter que je peux souscrire dans n'importe quel établissement bancaire en indiquant le code ISIN – FR 00 745 7999

Valeur de la part au 01/08/04 : 156 €

*Je choisis de devenir  
ÉPARGNANT solidaire*

# à trouver un logement...

## 4

### En investissant dans des actions de HH Développement

HH Développement a été créé par Habitat et Humanisme pour concourir à la production de logements d'insertion. En investissant une partie de mon argent disponible dans des actions de HH Développement, je permets à Habitat et Humanisme de financer des acquisitions / rénovations de logements pour loger des personnes en difficulté.

Ici encore, par le jeu des subventions de l'Etat et des collectivités locales, et par les prêts des organismes collecteurs, de la Caisse des Dépôts et autres établissements financiers, 100 € recueillis se traduisent par 400 € investis dans un logement. Mon investissement participe donc d'une vraie solidarité : à partir de 15 000 € investis dans HH Développement, les Amis de l'Avenir logent une famille.

Pour augmenter son capital et accueillir de nouveaux actionnaires, HH Développement procède à des appels publics à l'épargne. Ces opérations sont préalablement agréées par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

En tant qu'actionnaire, je participe aux Assemblées Générales de HH Développement, et les documents comptables sont à ma disposition sur simple demande. La valeur de l'action est à ce jour de 114,34 €.

Je reste propriétaire de mon capital, mes actions sont cessibles, et je bénéficie d'une réduction d'impôt attractive. En effet, dans le cadre de la loi concernant les souscriptions dans le capital des PME (dispositif Madelin), je peux, à condition de garder mes actions cinq ans minimum, bénéficier d'une réduction d'impôt de 25% des versements effectués au cours de l'année. Si, par exemple, j'investis 5 717 € (soit 50 actions x 114,34 €), je pourrai déduire de mon impôt l'année suivante :  $5\,717\text{ €} \times 25\% = 1\,429\text{ €}$ .

Pour toute précision complémentaire, je m'adresse à

Habitat et Humanisme  
69 rue de Vassieux – 69300 Caluire  
Tél. 04 72 27 42 58  
[www.habitat-humanisme.org](http://www.habitat-humanisme.org)

Je choisis de devenir  
**ACTIONNAIRE** solidaire

Habitat et  
Humanisme  
c'est :

39 associations  
locales

78 salariés

1250  
bénévoles

1012  
logements en  
propriété

445 logements  
en sous-location  
ou d'urgence

1200  
logements gérés  
par des agences  
à vocation  
sociale

Habitat et  
Humanisme  
c'est :

614 nouvelles  
familles logées  
en 2003

et 4600  
depuis 1985

**Invisible  
du dehors  
...la  
différence !**



**Rémy Poutiers**



**Rien ne distingue**, a priori, la Résidence de l'Avenir d'un quelconque autre immeuble d'Antony : quelques enfants jouent au ballon dans la cour, deux voisines font la causette, leur cabas de courses à la main ; on va, on vient...

**La différence invisible du dehors**, c'est que, avant, certains de ces enfants vivaient dans une cave, que certains de ces résidents n'avaient jamais connu de logement personnel, que certains aussi avaient tout perdu.

**La différence invisible du dehors**, c'est que chacun de ces résidents reçoit régulièrement la visite de son accompagnateur bénévole, qui s'enquiert de sa bonne forme, l'encourage pour une recherche ou une démarche, le conseille dans le choix d'une formation complémentaire ou pour mieux tirer parti de son budget familial, et partage aussi quelquefois son inquiétude pour l'avenir : trouvera-t-il à temps un logement définitif, quand sera venu le moment de quitter la résidence ?

**La différence invisible du dehors**, c'est que, le soir, Marie-Michèle, la maîtresse de maison, tient sa permanence. Elle veille au bien-être

de chacun, à la santé des enfants, à la bonne tenue de la résidence ; elle écoute et transmet à l'association les remarques et demandes des uns et des autres ; elle a l'œil à tout : une clé qui grince, une boîte aux lettres qui baille, le rangement des poubelles... Elle vérifie régulièrement avec chaque résident la consommation d'électricité et rappelle, ré-explique l'importance des économies d'énergie dans le budget familial.

**La différence invisible du dehors**, c'est que, dans la majorité des cas, les personnes qui quittent la résidence ne sont pas les mêmes que celles qui y entrent. Elles ont entre temps assaini leur situation familiale ou matérielle, trouvé une formation ou un emploi, même s'il est temporaire, même s'il est à temps partiel, même s'il ne correspond pas encore complètement à leur attente. Ce sont là des progrès considérables, et c'est la sécurité d'un logement, et la chaleur d'un accompagnement, qui peuvent les provoquer, et ensuite les conforter.

Quand, revenant par exemple d'une promenade au Parc de Sceaux, vous longerez la Résidence de l'Avenir (151 avenue du Général de Gaulle), jetez vous-même un coup d'œil en passant, ayez une pensée pour cette ruche qui s'active (un peu grâce à vous), et constatez donc par vous-même que...rien ne distingue a priori cette résidence d'un quelconque immeuble d'Antony.

**Contactez-nous !**

Vous êtes intéressé(e) par une information sur la mission d'accompagnateur bénévole au sein de l'Association des Amis de l'Avenir. À cet effet, vous désirez participer à une prochaine réunion d'information. Contactez :

Frédéric RÉNIER  
11 allée Claude Debussy  
91320 Wissous  
Tél. : 01 69 20 95 26

Rémy POUTIERS  
13 rue Pernoud  
92160 Antony  
Tél. : 01 46 66 44 91